

AFFAIRE N° 30. -

APPROBATION de l'avenant n° 6 à la Police d'assurance n° 12/28220

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander d'approuver :

- l'avenant n° 6 à la Police d'assurance n° 12/28 220 portant extension de garantie au véhicule PEUGEOT 404, immatriculé 451 NC 974 (pour la période du 25 JUIN 1970 au 31 DECEMBRE 1970), pour un montant de 54 937 Frs

La dépense est imputable au Chapitre 932 - Article 638 du budget de 1970.

Mesdames, Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Ch. Verpeaux
Saint-Joris, le 15 septembre 1970
Pour le Maire
Le Secrétaire Général
Signature: Ch. Verpeaux
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Ch. Verpeaux